

Libre expression • TRIBUNES DE LA MAJORITÉ



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. En raison de la période de réserve électorale, les tribunes doivent respecter l'article L52-8 du code électoral.

J'AIME CHÂTILLON

Notre groupe « J'aime Châtillon » a choisi de ne pas publier de tribunes jusqu'aux prochaines élections municipales, conformément aux règles électorales et à la période de réserve électorale ouverte depuis le 1^{er} septembre 2025.

 contact@jaimechatillon.fr
www.jaimechatillon.fr



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. En raison de la période de réserve électorale, les tribunes doivent respecter l'article L52-8 du code électoral.

TRIBUNE DU GROUPE CHÂTILLON 2030/UDI

Le lycée d'enseignement général avait été sous les projecteurs lors de la campagne de 2020. J'avais alors contribué à trouver la solution la plus pragmatique pour régler les difficultés qui se présentaient. L'enseignement professionnel et technologique avait été en revanche largement passé sous silence. Pas chez Châtillon 2030 cependant. Notre association n'oublie pas que jusqu'à 30 % des jeunes de la commune poursuivent les études dans des structures dédiées à l'apprentissage de métiers techniques ou manuels. Ne pas les mentionner revient à considérer ces jeunes en situation d'échec. Dans les CA des collèges où je siégeais à l'époque comme représentant de parents d'élèves, je m'élevais contre le fait de considérer comme critère unique de réussite le pourcentage élevé d'admissions en seconde générale. Non ! Le parcours professionnel et technologique permet à de nombreux jeunes de s'épanouir dans un monde où l'on manque de talents dans de nombreux métiers, manuels par exemple.

Alain GAZO, Président de Châtillon 2030, Conseiller territorial, Conseiller municipal ✉ a.gazo@chatillon92.fr

Paula DOS SANTOS, Conseillère municipale ✉ p.dossantos@chatillon92.fr

100% CHÂTILLON, GROUPE DES RÉPUBLICAINS, CENTRISTES ET INDÉPENDANTS

Tribune non adressée en raison de la période de réserve liée à l'entrée depuis le 01-09-2025 de la campagne électorale des élections municipales des 15 et 22 mars 2026

David LEFÈVRE, Conseiller municipal ✉ d.lefevre@chatillon92.fr William THAY, Conseiller municipal ✉ w.thay@chatillon92.fr

Cécile HUBER, Conseillère municipale ✉ c.huber@chatillon92.fr

TRIBUNE DE LA DROITE ET DU CENTRE

En cette fin de mandat, la maire PS sortante redouble d'efforts... mais pour entretenir la confusion. Selon sa rhétorique, critiquer son action reviendrait à critiquer les agents municipaux. La ficelle est un peu grosse. C'est comme si contester la politique d'un gouvernement revenait à mettre en cause les fonctionnaires. Soyons clairs : lorsque nous dénonçons l'échec en matière de sécurité, c'est bien la responsabilité politique que nous mettons en cause, pas le professionnalisme de notre Police municipale. Nos agents font preuve d'engagement et de courage au quotidien, avec les moyens qu'on leur donne. Entre 2020 et 2024, à Châtillon, les coups et blessures ont augmenté de 73 % (contre 15 % dans le département), les violences sexuelles de 125 % (contre 49 %) et le trafic de stupéfiants de 188 % (contre 30 %). Les chiffres de l'échec. Même réalité pour les finances : les services font leur travail, mais la dette nette dépasse de 20 millions la trajectoire prévue et repart à la hausse. Dans la petite enfance, des places de crèche ferment. Pour nos aînés, les moyens se réduisent tant une gestion inconsciente que la dilapidation. Aux agents de l'éducation, de la propreté, de la solidarité, à tous ceux qui font vivre le service public : notre confiance est totale. Leur dévouement mérite respect et considération. Nous sommes à vos côtés. Ne lâchez rien. Châtillon, avec ses services publics, mérite mieux.

Carole GUILLERM, députée-suppléante, conseillère régionale ✉ c.guillerm@chatillon92.fr

Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE ✉ s.laffore@chatillon92.fr Patrice HAUCHARD ✉ p.hauchard@chatillon92.fr

TRIBUNE DU DÉPUTÉ JEAN-DIDIER BERGER ✉ jean-didier.berger@assemblee-nationale.fr



L'État doit faire confiance aux régions pour conduire les politiques de santé.

Dans un contexte de surendettement chronique de l'État, les moyens alloués à la santé sont insuffisants. Dégradation des établissements, pénurie de personnels, manque de matériel : ces dysfonctionnements ont des conséquences directes et durables pour les patients comme pour les professionnels de santé.

Face à cette réalité, avec mon collègue Xavier Breton et les députés de la Droite Républicaine, nous déposons une proposition de loi pour que la santé face l'objet d'un nouvel acte de décentralisation. L'État ne peut plus prétendre piloter efficacement des politiques qui exigent réactivité, connaissance fine des territoires et capacité d'adaptation.

Nous proposons ainsi que les compétences en matière de santé soient transférées en direction de l'échelon régional. Les stratégies uniformes décidées au niveau national ont démontré des limites, tandis que les initiatives locales (maisons de santé, centres de soins de proximité, coopérations territoriales) ont fait preuve d'efficacité tout en maintenant des finances saines.

La politique de santé doit être confiée à des acteurs proches du terrain, responsables devant les citoyens, et disposant des compétences nécessaires pour ajuster les dépenses publiques aux besoins réels des territoires. C'est une exigence de bon sens, d'efficacité et de responsabilité.